

La multifonctionnalité des forêts

URBANISME ET FORÊT : LES ESPACES BOISÉS AU CŒUR DU TERRITOIRE

Fiches thématiques : le Code forestier protège la forêt - Septembre 2026

« (...) La politique forestière a pour objet d'assurer la gestion durable et la vocation multifonctionnelle, à la fois écologique, sociale et économique, des bois et forêts » **L121-1 du Code forestier**

La notion de « développement durable » a été intégrée au droit national et le rôle multifonctionnel de la forêt est le socle de la politique forestière nationale.

Services économiques

Le principal produit forestier est le bois, matériau durable et renouvelable dont les usages sont très variés, notamment dans les secteurs de la construction, du meuble, des emballages, du papier, du chauffage, et même de la production d'électricité. D'autres productions sont générées au sein des forêts et présentent également un intérêt économique (champignons, fruits des bois, plantes aromatiques, médicinales, mellifères, le liège, les résines...)

Fonctions environnementales

Les forêts contribuent à la protection de la biodiversité, la préservation des sols, la lutte contre le changement climatique, la régulation des climats locaux, la préservation de la qualité de l'air, et au maintien et à l'amélioration des ressources en eau.

Service de protection contre les risques naturels

Les forêts limitent les crues, arrêtent les chutes de blocs et les avalanches en montagne. Elles atténuent l'érosion du littoral en fixant le sable des dunes.

Fonctions sociales

Création d'opportunités économiques et d'emplois, impacts positifs sur les paysages, grande variété d'usages de loisirs, fonctions culturelles et éducatives.



LIEN AVEC L'URBANISME

Les 4 éléments indissociables de la gestion durable doivent être pris en compte à égalité d'importance dans les trajectoires d'aménagement du territoire que contiennent les **Schémas de Cohérence Territoriale SCot** ou les **Plans Locaux d'Urbanisme (intercommunaux) PLU(i)** :

- dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCot – [Voir Fiche 3](#)
- dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU(i) – [Voir Fiche 3](#)
- dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement du PLU(i) – [Voir Fiches 4 à 6](#)

Chiffres à considérer dans la planification du territoire

La forêt occupe **32 %** de la France hexagonale dont les **¾** sont des forêts privées.

. **2,9** milliards de m³ d'arbres sur pied. Une richesse économique importante avec :

475 700 emplois

non délocalisables dans la filière forêt bois qui produit tout en veillant au maintien d'une production biologique nette de **71M m³/an** (en prenant en compte la mortalité)

Chiffres issus de : [Découvrez les résultats 2025 de l'Inventaire forestier national Communiqué de presse - 14 octobre 2025. ign.fr](#)